

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE EXTRAORDIANIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 JUILLET 2016

TRAVAUX TOITURE SALLE HERAMEN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les travaux de toiture de la salle Heramen ont fait l'objet d'un appel d'offres. Il a été retenu l'entreprise BERNARD ET FILS de SAINT VICTOR, sous réserve de la validation technique par le bureau d'études SOCOTEC pour le choix de l'option, pour un montant total de travaux de 129 509,58 euros hors taxes. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire, à signer le marché de travaux correspondant.

Pour extrait
en Mairie, le 18 juillet 2016
le Maire,